



Liège, le 02 juin 2026

Informations aux élèves et aux parents – Impact des mouvements de grève sur la scolarité – Organisation de la fin de l'année

Chers parents, chers élèves, Madame, Monsieur,

Le mouvement de grève qui touche actuellement le milieu scolaire impacte fortement le calendrier de cette fin d'année. Conscient des inquiétudes que cette situation peut susciter chez vous et chez vos enfants, je tiens à vous informer des décisions prises afin d'assurer la clôture de l'année scolaire de la manière la plus juste et sereine possible. Ces décisions visent à préserver les intérêts des élèves tout en conservant la plus grande cohérence pédagogique.

1. Organisation des examens et épreuves certificatives :

Examens internes : L'ensemble des examens internes propres à notre établissement est annulé ainsi que les Qualifications dans les sections « Comptabilité » et « Animation ».

Épreuves externes (CE1D et CESS) : Ces épreuves sont explicitement maintenues. S'agissant d'évaluations obligatoires organisées directement par la Fédération Wallonie-Bruxelles, elles se dérouleront selon les modalités et l'horaire initialement prévus, sauf instructions contraires.

Pour rappel :

CE1D – Classes de 2 ^{ème} année			
Vendredi 19/06	Lundi 22/06	Mardi 23/06	Mercredi 24/06
Langues Modernes (parties écrite et orale)	Mathématiques	Français	Sciences
CESS – Classes de rhétorique			
Vendredi 19/06	Lundi 22/06		
Français	Histoire		

Dans la perspective de ces épreuves, les équipes pédagogiques restent mobilisées afin d'accompagner les élèves dans leur préparation. Une attention particulière sera portée aux besoins de chacun afin de leur permettre d'aborder ces échéances avec confiance et sérénité. Les enseignants poursuivront leur travail de révision, de remédiation et de consolidation des apprentissages, en veillant à offrir un accompagnement adapté aux circonstances actuelles.

Cet accompagnement se poursuivra à distance via Teams ou au sein de l'établissement en fonction des disponibilités de chacun et des réalités de terrain.

2. Modalités des délibérations et critères de réussite

En l'absence des examens internes de juin, les décisions des Conseils de classe de délibération se baseront exceptionnellement sur le travail et les résultats obtenus par l'élève durant les trois périodes de l'année scolaire. Les résultats des épreuves externes (CE1D et CESS) seront évidemment pris en compte.

Le bulletin de la 3^e période pour le D2 et D3 est accessible sur « école en ligne ». Si vous désirez une version papier, merci de prendre contact avec l'éducateur référent. Concernant le D1 celui-ci sera accessible à partir du 11 juin, également disponible en version papier via l'éducateur.

Aucun élève ne sera pénalisé en raison des perturbations engendrées par le mouvement de contestation. Les décisions seront prises avec toute l'attention, la bienveillance et la rigueur nécessaires, dans le seul intérêt des élèves.

Pour les élèves de 1^{re} année, les épreuves diagnostiques ne seront pas organisées. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, le passage vers la 2^e année reste automatique. Les élèves rencontrant des difficultés continueront à bénéficier d'un accompagnement adapté au travers des Plans Individualisés d'Apprentissage (PIA) mis en place par les équipes éducatives.

Les délibérations se tiendront selon l'horaire suivant : Jeudi 25 juin : 4^e – 5^e – 6^e

Vendredi 26 juin : 4^hTQ – 3^e – 2^e – 1^e

L'affichage se fera au fur et à mesure des délibérations.

Seconde session : En raison des circonstances exceptionnelles, il n'y aura pas d'examens de passage (seconde session) organisés en août. Les décisions de juin seront donc définitives.

3. Fin de l'année et retour en classe

Dès que le mouvement de grève prendra fin, la reprise des cours sera immédiate et obligatoire pour tous les élèves, et ce, jusqu'à la date officielle des délibérations. Cette période sera mise à profit pour clôturer les apprentissages et accompagner les élèves.

4. Modalités spécifiques

Les modalités pratiques relatives à la fin de l'année scolaire, notamment en ce qui concerne la remise des bulletins, des livres, des clés de casier, proclamation des résultats pour les élèves de 6^e, bal rhéto ... feront l'objet d'une communication ultérieure. Nous ne manquerons pas de vous transmettre ces informations dès qu'elles auront été arrêtées. Je vous demande de rester attentif aux communications à suivre. (Site de l'école ; « Ecole en ligne »)

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration et votre compréhension face à cette situation inédite. Notre priorité reste d'accompagner au mieux chaque élève vers sa réussite, dans le respect des prescrits légaux.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre confiance.

F.Detaille

Directeur



**WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT**